

LE CESE DU MAROC ACCUEILLE LA RÉUNION DU BUREAU EXÉCUTIF AINSI QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'UCESA

Posted on novembre 2, 2022



Le CESE du Maroc accueille la réunion du bureau exécutif ainsi que l'Assemblée générale ordinaire de l'UCESA



Le Conseil Économique Social et Environnemental du Royaume du Maroc a accueilli, le 17 octobre 2022 à Rabat, la réunion du bureau exécutif ainsi que l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA).

Présidées par M. Ahmed Reda Chami, Président en exercice de l'UCESA et du CESE Maroc, ces rencontres ont réuni plus de 100 participants, représentant les Conseils économiques et Sociaux Africains ainsi que des partenaires nationaux et internationaux compétents dans le domaine du développement durable et du climat.

L'UCESA approuve sa Charte pour la durabilité de développement de l'Afrique

Les membres de l'UCESA, ont appelé à renforcer les mécanismes de suivi et d'appui à la mise en œuvre d'un agenda africain, basé sur les besoins des citoyens du continent et en phase avec la vision 2063 de l'UA et les ODD des Nations unies.

A cette occasion, les Conseils économiques et sociaux africains ont adopté la Charte de l'UCESA pour le développement de l'Afrique, un référentiel commun de principes et d'objectifs qui fournit un cadre d'information, de définitions et de méthode d'action, de suivi et d'évaluation. Cette Charte qui résulte d'un dialogue coopératif mené au sein d'un groupe de travail ad hoc et, entre celui-ci et l'ensemble des membres de l'Union a dûment intégré les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, de même que les Objectifs du développement durable (ODD, Agenda 2030) des Nations unies. L'adoption de cette Charte par l'UCESA offre à chaque CES membre un outil pratique permettant d'engager le dialogue avec ses partenaires institutionnels et la société civile.

L'UCESA approuve le Plaidoyer « pour une action africaine face au changement climatique »

Dans le cadre de son projet pour une action climatique en Afrique, l'UCESA a adopté à l'occasion de cette Assemblée générale un document de Plaidoyer pour une action africaine face au changement climatique. Ce plaidoyer, qui présente un narratif africain sur le changement climatique, tel que vécu par les citoyens africains dans leur quotidien, fournit des orientations politiques et techniques pour une action efficace en faveur du climat par et pour les citoyens africains.

Son élaboration s'appuie sur une étude réalisée dans 16 pays africains auprès de 8 200 citoyens. En capitalisant sur les résultats de cette étude, l'UCESA a décidé de focaliser ses futures actions relatives au sujet climatique en s'arrimant davantage aux agendas de l'Union africaine et des Nations unies.

Dans la même veine, et conformément aux recommandations de l'atelier d'Abidjan, l'UCESA est disposée à co-financer la réalisation d'études approfondies sur la mobilité climatique dans trois pays membres au cours de l'année prochaine.

Le CTDS/UEMOA devient le vingt-et-unième membre l'UCESA

A l'occasion de cette Assemblée, l'UCESA a acté l'adhésion du Conseil du Travail et du Dialogue Social de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Après l'adhésion du Togo en 2021, l'adhésion de l'UEMOA s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par la présidence marocaine de l'UCESA dans le sens de l'intégration *in fine* de l'ensemble des pays d'Afrique et du renforcement de son arrimage aux agendas des organisations régionales africaines.